

recueillie autour de la tombe, rendait mieux hommage à sa mémoire que toutes les tentures et le faste des décorations n'eussent jamais pu faire. La présence si nombreuse, à cette heure de deuil, des confrères et des amis soulageait davantage ceux que cette perte laissait désolés, inconsolables : elle n'était pas seulement la simple marque d'une amitié qui passe, mais bien le témoignage réel et sincère d'un attachement qui ne meurt pas, fondé qu'il est sur les qualités mêmes de celui qui en est l'objet. Nul, en effet, ne possédait à un plus haut degré cette gaieté franche et cette délicatesse de sentiment qui le faisaient l'ami de tous.

Aussi, est-ce en envisageant ces tristes événements des yeux de la foi chrétienne, qu'il nous a fallu faire le sacrifice d'une si rude séparation, gardant, comme la plus forte consolation à notre deuil, la douce perspective et l'espoir qu'un jour la miséricorde divine nous rendra celui que nous pleurons, en nous unissant à lui pour toujours.

En attendant, dans les voûtes de Notre-Dame de Beauport, l'humble croix qui, jusqu'à la résurrection, doit protéger ses restes de son ombre bénie, dira qu'un prêtre est parti de la terre pour aller voir au sein de Dieu ce que l'œil de l'homme n'a point vu ; elle rappellera sa foi ardente et la récompense qu'elle a méritée du juste Juge qui rend à chacun selon ses œuvres.

« *Scio cui credidi...* Je sais en qui j'ai cru. »

Un clergé nombreux, tant régulier que séculier, assistait aux funérailles.

En premier lieu, on remarquait la figure vénérable de Mgr T.-E. Hamel, qui avait tenu à venir rendre les derniers devoirs à celui qu'il avait dirigé dans les voies de la justice et de la sainteté. C'est lui qui fit la levée du corps.

Le service fut chanté par M. l'abbé Alb. Rousseau, chapelain de l'Asile et parent du défunt. M. l'abbé Aurélien Dion, enfant de la paroisse et vicaire à Saint-Raymond, y remplissait l'office de diacre ; M. l'abbé C.-J. Beau lieu, de l'Archevêché, le seul confrère du défunt qui fût aussi revêtu du sacerdoce, servait comme sous-diacre. Deux autres confrères, MM. les abbés A. Godbout et N.-E. Cannon, agissaient comme cérémoniaire et thuriféraire.